

PRÉFET DE LA CORRÈZE

Préfecture
Direction des la coordination des politiques
publiques et de l'appui territorial
Bureau de l'environnement et du cadre de vie

Affaire suivie par Nadine Peyroux

☎ 05 55 20 55 80
☎ 05 55 20 56 04

Courriel : nadine.peyroux@correze.gouv.fr

Tulle, le 14 NOV. 2018

Le préfet de la Corrèze

à

Mesdames et Messieurs les membres de la
commission de suivi de site des anciens sites
miniers uranifères de la Corrèze
(liste ci-jointe)

Objet : Commission de suivi de site des anciens sites miniers uranifères de la Corrèze

Je vous confirme que la réunion annuelle de la commission de suivi de site aura lieu le :

lundi 3 décembre 2018 à 14H30 salle Souham à la préfecture.

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du compte-rendu de la commission du 19 décembre 2017
- Renouvellement des membres du bureau au sein de chacun des 4 collèges
- Présentation des travaux d'enlèvement de stériles et de réaménagement du site de la porte suite au regroupement (Orano)
- Inspection travaux stériles (DREAL)
- Bilan de la surveillance des sites 2017 (Orano)
- Déclarations d'arrêt des travaux miniers (DADT) en Corrèze (bilan prévisionnel des dépôts par Orano)
- Mine de La BESSE (bilan des travaux sur l'abreuvoir)
- Questions diverses

Les documents concernant cette réunion seront disponibles, à compter du 19 novembre 2018, sur le site Internet de la DREAL Nouvelle Aquitaine à l'adresse suivante : <http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/> dans la rubrique Prévention des risques/risques technologiques/risques industries extractives/mines/après-mines/mines d'uranium/commission de suivi de sites.

En cas d'impossibilité de votre part de participer à cette commission, vous voudrez bien en informer votre suppléant ainsi que mes services afin qu'ils puissent s'assurer que le quorum sera atteint.

Pour le Préfet
et par délégation
Le Secrétaire Général



Eric ZABOURAEFF



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA CORRÈZE

CONVOCATION
DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE SUIVI DE SITE
DES ANCIENS SITES URANIFÈRES
(TITULAIRES)

- M. le préfet ou son représentant
- Mme le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement Nouvelle Aquitaine ou son représentant
- M. le directeur général de l'agence régionale de santé ou son représentant
- M. Jean-Marie Taguet, titulaire, conseiller départemental
- Mme Nicole Bardi, titulaire, maire d'Auriac
- M. Francis Hourtoule, maire de Saint-Julien-aux-Bois
- M. Jean-François Menuet, maire de Meyrignac-l'Eglise
- M. Jean Aout, maire de La Chapelle-Spinasse
- Mme Bernadette Maleyrat, maire-adjoint de Millevaches
- M. Patrick Chabrilanges, président de la fédération départementale pour la pêche et la protection du milieu aquatique
- Mme Catherine Hornebeck, représentant la fédération départementale Corrèze Environnement
- M. Antoine Gatet, représentant l'association « Sources et Rivières du Limousin »
- M. Jean-François Valladeau, chef du pôle nucléaire de proximité Division ASN Bordeaux
- M. Jean Rillard, hydrogéologue – BRGM
- M. Marc Rateau, agence de l'eau Adour Garonne
- Représentants de la société Orano Mining (ex-Areva)
- le responsable territorial pour la Corrèze
- le directeur Après-mines France
- le responsable Etudes et travaux
- un salarié protégé d'Orano Mining